

SAS J. GRENOUILLET  
56, rue du Faubourg Saint Antoine  
75012 - PARIS

Philippe GUILLARD  
107, boulevard Raspail  
75006 - PARIS

**MASTRAD**

Société Anonyme  
Au capital de 1.648.558,48 Euros

32, rue de Cambrai  
**75019 - PARIS**

RCS PARIS 394 349 773

\*\*\*\*\*

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024**

\*\*\*\*\*

**MASTRAD S.A.**

Société Anonyme  
Au capital de 1.648.558 Euros

32, rue de Cambrai  
**75019 - PARIS**

RCS PARIS 394 349 773

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024**

A l'assemblée générale de la société MASTRAD SA,

**1 - Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MASTRAD SA relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **2 - Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### **Observations**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans l'annexe sous les chapitres 1 - « activité de la société et faits caractéristiques de l'exercice », 2 - « Evènements significatifs survenus depuis la clôture de l'exercice et perspectives », 3 - « Règles et méthodes comptables », 3-3- « Créances et dettes », 4-6 - « Créances clients et comptes rattachés » et 5-2-6 « Provisions pour dépréciations des autres créances ».

## **3 - Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

### **- Règles et principes comptables**

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation, entre autres, des immobilisations, des créances et des dettes.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- Estimations comptables

Nous avons notamment procédé à l'appréciation des approches retenues par la société décrites dans l'annexe concernant la détermination des amortissements sur les immobilisations incorporelles, l'appréciation des immobilisations financières et les provisions sur stocks et sur créances, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Les titres de participation dont le montant net figurant au bilan au 30 juin 2024 s'établit à 1.119 euros sont évalués à leur coût de revient et, sur la base de leur valeur d'utilité, font partiellement l'objet de dépréciation selon les modalités décrites dans l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations, tout en sachant que celles-ci reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, leur réalisation étant susceptible de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

- Conclusion

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **4 - Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

#### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : Du fait du logiciel, la ventilation par tranches de retard des factures (émises et reçues) et le montant total des factures non réglées (reçues et émises) à la date de clôture dont le terme est échu sont mentionnés Toutes Taxes Comprises.

#### ***Rapport sur le gouvernement d'entreprise***

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-4.

#### **5 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **6 - Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris,  
Le 5 novembre 2024

SAS J. Grenouillet  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie de Paris

A blue ink signature of Vincent HAMOU, consisting of a stylized 'V' and 'H' followed by a horizontal line.

Vincent HAMOU  
Associé

Philippe GUILLARD  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie de Paris

A blue ink signature of Philippe GUILLARD, featuring a stylized 'P' and 'G' with a horizontal line extending to the right.

## I. BILAN AU 30/06/2024

### A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 30/06/2024	Net 30/06/2023
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement	175 669	118 426	57 243	99 560
Frais de développement	440 576	439 635	941	3 589
Concessions, brevets et droits similaires	730 107	521 483	208 625	64 855
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	394 086		394 086	137 733
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage	4 573 700	3 495 473	1 078 227	178 544
Autres immobilisations corporelles	115 543	53 261	62 282	50 934
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	349 930		349 930	134 496
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	371 753	370 634	1 119	1 391 389
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	258 273		258 273	28 008
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>7 409 637</b>	<b>4 998 912</b>	<b>2 410 726</b>	<b>2 089 108</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 233		3 233	104 108
Avances, acomptes versés sur commandes	121 068		121 068	99 009
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	394 447	3 775	390 673	686 269
Autres créances	7 860 830	7 082 781	778 049	1 389 688
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement	138 663		138 663	
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	202 531		202 531	507 021
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	358 435		358 435	52 942
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>9 079 208</b>	<b>7 086 556</b>	<b>1 992 652</b>	<b>2 839 036</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	4 828		4 828	3 959
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>16 493 673</b>	<b>12 085 467</b>	<b>4 408 206</b>	<b>4 932 103</b>



## B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Capital social ou individuel (dont versé : 1 648 558 )	1 648 558	1 648 558
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 340 928	2 340 928
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours : )		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes : )		
Report à nouveau	-1 530 221	-12 021
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>-757 441</b>	<b>-1 518 200</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 701 824</b>	<b>2 459 265</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	4 828	3 959
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS</b>	<b>4 828</b>	<b>3 959</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles	92 445	44 512
Autres emprunts obligataires	760 590	760 590
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	424 212	507 675
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic : )	9 166	980
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		66 544
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	831 812	411 473
Dettes fiscales et sociales	167 534	255 082
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	62 300	71 527
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>2 348 059</b>	<b>2 118 384</b>
Ecart de conversion passif	353 494	350 495
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 408 206</b>	<b>4 932 103</b>

## II. COMPTE DE RESULTAT AU 30/06/2024

Rubriques	Exercice 2024			Exercice 2023
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	28 934	1 512 622	1 541 556	3 754 461
Production vendue de biens	-54		-54	-42 740
Production vendue de services	368 104		368 104	374 782
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>396 985</b>	<b>1 512 622</b>	<b>1 909 607</b>	<b>4 086 503</b>
Production stockée				-8 267
Production immobilisée			296 136	
Subventions d'exploitation			3 000	4 667
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			79 296	350 945
Autres produits			7 736	278 621
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>2 295 774</b>	<b>4 712 469</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			967 602	1 481 328
Variation de stock (marchandises)			-3 233	1 605 714
Achats de matières premières et autres approvisionnements			6 888	103 267
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 117 159	1 906 026
Impôts, taxes et versements assimilés			27 962	34 534
Salaires et traitements			429 104	510 091
Charges sociales			203 244	255 035
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			491 089	226 100
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			6 125	3 927
Dotations aux provisions				
Autres charges			162 550	54 054
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>3 408 489</b>	<b>6 180 076</b>
		<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-1 112 715</b>	<b>-1 467 608</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>1 024 108</b>	<b>6 609 018</b>
Produits financiers de participations			447 255	362 739
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			405 321	
Reprises sur provisions et transferts de charges			3 961	6 189 548
Différences positives de change			167 571	56 731
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>781 993</b>	<b>6 620 513</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			674 293	6 417 275
Intérêts et charges assimilées			66 180	159 489
Différences négatives de change			41 519	43 749
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>242 116</b>	<b>-11 494</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>-870 599</b>	<b>-1 479 102</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			<b>146 827</b>	<b>137 530</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			101 577	79 600
Produits exceptionnels sur opérations en capital			45 250	10 763
Reprises sur provisions et transferts de charges				47 167
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			<b>91 313</b>	<b>166 629</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			91 149	164 436
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			164	2 193
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			<b>55 514</b>	<b>-29 098</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices			-57 644	10 000
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>			<b>3 466 710</b>	<b>11 459 017</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>			<b>4 224 151</b>	<b>12 977 218</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>			<b>-757 441</b>	<b>-1 518 200</b>

# Annexes

### III. ANNEXE

#### 1 ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE .....8

- 1.1 ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ.....8
- 1.2 FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE .....8

#### 2 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE .....9

#### 3 REGLES ET METHODES COMPTABLES .....10

- 3.1 IMMOBILISATIONS .....10
  - 3.1.1 Immobilisations incorporelles .....10
  - 3.1.2 Immobilisations corporelles .....11
  - 3.1.3 Immobilisations financières .....11
- 3.2 EVALUATION DES STOCKS .....12
- 3.3 CRÉANCES ET DETTES .....12
- 3.4 VALEUR MOBILIÈRES DE PLACEMENT .....13
- 3.5 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE .....13
- 3.6 PROVISIONS RÉGLEMENTÉES .....13
- 3.7 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES .....13
- 3.8 DÉROGATIONS AUX PRINCIPES GÉNÉRAUX .....13
  - 3.8.1 Changement de méthode  
d'évaluation.....13
  - 3.8.2 Changements de méthode de  
présentation .....14
  - 3.8.3 Informations complémentaires .....14

#### 4 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF .....15

- 4.1 CAPITAL .....15
- 4.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET  
INCORPORELLES .....15
  - 4.2.1 Tableau des acquisitions et des  
cessions de l'exercice.....15
  - 4.2.2 Tableau des amortissements .....16
  - 4.2.3 Provision pour dépréciation des  
immobilisations .....16
- 4.3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES .....17

- 4.4 COMPTES DE STOCKS DE MARCHANDISES ET DE  
TRAVAUX EN COURS .....17
- 4.5 PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES STOCKS  
ET DES CRÉANCES.....17
- 4.6 ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES .....18
- 4.7 CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS 19
- 4.8 CRÉANCES REPRÉSENTÉES PAR DES EFFETS DE  
COMMERCE.....19
- 4.9 PRODUITS À RECEVOIR .....19
- 4.10 COMPTES DE RÉGULARISATION .....20
  - 4.10.1 Charges constatées d'avance .....20
  - 4.10.2 Ecart de conversion .....20

#### 5 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF .....21

- 5.1 CAPITAUX PROPRES .....21
- 5.2 ETAT DES PROVISIONS .....21
  - 5.2.1 Provisions pour risques.....21
  - 5.2.2 Provisions pour charges .....22
  - 5.2.3 Provision pour dépréciation des  
immobilisations .....22
  - 5.2.4 Provision amortissements.....23
  - 5.2.5 Provisions pour dépréciation des  
stocks 23
  - 5.2.6 Provisions pour dépréciation des  
créances .....23
- 5.3 ETATS DES ÉCHÉANCES DES DETTES .....24
- 5.4 DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES  
RATTACHÉS .....25
- 5.5 CHARGES À PAYER.....25

#### 6 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT .....26

- 6.1 VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE  
D'AFFAIRES .....26
- 6.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION .....28
- 6.3 TRANSFERT DE CHARGES .....28
- 6.4 RÉSULTAT FINANCIER .....28
- 6.5 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL .....29
- 6.6 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES .....29
  - 6.6.1 Ventilation de l'impôt sur les  
bénéfices lié à l'activité .....29
  - 6.6.2 Incidence sur le résultat de  
l'application des dispositions fiscales.....30

## **7 INFORMATIONS DIVERSES .....31**

### **7.1 IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ MÈRE CONSOLIDANTE**

**31**

### **7.2 LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS ...31**

### **7.3 RÉMUNÉRATION COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**31**

### **7.4 ENGAGEMENTS SUR LE PERSONNEL .....32**

7.4.1 *Engagement en matière d'indemnité  
de départ à la retraite .....32*

7.4.2 *Participation des salariés .....32*

7.4.3 *Cessions de droits.....32*

# 1 ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

## 1.1 Activité de la société

Mastrad continue d'affirmer sa position dans le domaine des accessoires de cuisine connectée, avec un accent particulier sur le suivi de la température pour la cuisine intérieure et extérieure. Sa marque phare **ORKA**, et en particulier le **Meat°it 3**, illustre cette stratégie en intégrant des technologies avancées telles que des algorithmes de machine learning pour améliorer la précision du suivi de température. Ce produit innovant se distingue par sa capacité à résister à des températures extrêmes, sa grande autonomie de 50 heures, et sa connectivité Bluetooth 5.0 qui permet de surveiller la cuisson à distance via une application dédiée.

L'année 2023 a toutefois présenté des défis majeurs. La fermeture de l'activité IoT de Whirlpool, l'un des principaux clients de Mastrad, a entraîné une importante perte du chiffre d'affaires. Pour y faire face, l'entreprise a initié une procédure de sauvegarde début 2024 afin de protéger sa trésorerie et de se concentrer sur le développement de nouveaux canaux de vente digitaux et de produits IoT. Le jugement, prononcé le 16 janvier 2024, a été renouvelé en juillet pour permettre à l'entreprise de finaliser son plan de redressement.

En parallèle, Mastrad a poursuivi une démarche proactive en maintenant des contacts étroits avec ses clients en France, en Europe et aux États-Unis afin de mieux comprendre leurs besoins. Un nouveau produit IoT de suivi de température, qui devrait faire référence est en cours de finalisation et sera lancé via une campagne de crowdfunding sur **KickStarter** et **Indiegogo** d'ici la fin de l'année 2024, puis à la distribution début 2025. Ce produit tire parti de plus de dix ans d'expertise en capteurs connectés, et bénéficiera d'une large campagne de communication.

## 1.2 Présence digitale

Mastrad a accentué ses efforts pour renforcer sa présence digitale à travers sa marque ORKA. Le lancement en 2024 du site e-commerce [www.orka.tech](http://www.orka.tech) a été un jalon important, soutenu par une stratégie digitale active sur les réseaux sociaux. Les campagnes marketing, élaborées en collaboration avec des influenceurs spécialisés dans la cuisine, ont significativement accru la visibilité de la marque. Ce dispositif a permis de créer une communauté dynamique, avec plus de 20 vidéos, 50 publications et une dizaine de jeux concours réalisés sur Instagram, YouTube et Facebook, tant en France qu'aux États-Unis.

Ce renforcement digital s'accompagne d'une optimisation des outils de référencement SEO afin d'améliorer la visibilité en ligne et d'attirer de nouveaux clients. En parallèle, Mastrad a travaillé avec des agences spécialisées aux États-Unis et en France pour lancer des campagnes publicitaires sur Facebook, Google et Amazon, ciblant les amateurs de BBQ. Ce dispositif a également été complété par l'ouverture de la plateforme de vente sur Amazon à partir de mai 2024, avec une logistique optimisée et une automatisation des processus de paiement.

### 1.3 Europe :

Sur le marché européen, Mastrad a consolidé son partenariat avec M&Co, un succès notable, particulièrement en France. Cette collaboration a non seulement dépassé les objectifs initiaux en 2024, mais a également permis une visibilité accrue de la marque lors d'événements majeurs tels que le salon Maison & Objet, célébrant les 30 ans de la marque. Par ailleurs, des actions promotionnelles ont été menées dans des enseignes comme Intermarché et dans des magasins spécialisés dans le BBQ, renforçant la notoriété des produits Mastrad.

### 1.4 Etats-Unis :

Aux États-Unis, le marché reste un pilier de croissance pour Mastrad, notamment grâce à son partenariat avec William Sonoma, qui continue de distribuer la troisième génération du Meat°it. Les consommateurs américains, fortement attirés par la technologie et le BBQ, adoptent avec enthousiasme les produits IoT de Mastrad, en particulier pour leurs applications en cuisson extérieure.

### 1.5 Industriels :

Sur l'axe industriel (OEM), Mastrad est en discussions avancées avec un acteur majeur du secteur de l'électroménager et poursuit des négociations avec une dizaine d'autres acteurs de la cuisine connectée et du BBQ. L'objectif est de concrétiser ces discussions par des contrats significatifs d'ici 2025, marquant ainsi un développement important dans les ventes B2B.

## 2 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE et PERSPECTIVES.

Depuis la clôture de l'exercice, Mastrad a poursuivi son développement digital avec pour objectif d'augmenter les ventes en ligne. Une nouvelle personne spécialisée en SEO a rejoint l'équipe marketing digital afin de mieux préparer la période clé de fin d'année. Parallèlement, Mastrad a commencé à produire du contenu marketing autour des recettes d'automne et de fin d'année pour élargir sa cible au-delà des amateurs de BBQ.

Un enjeu majeur pour la fin de l'année est le lancement d'un nouveau produit qui regroupe l'ensemble des expertises de Mastrad dans la mesure de la température en cuisine. Ce produit, qui sera dévoilé en avant-première sur **KickStarter** et **Indiegogo**, bénéficie de plus de dix ans de retour d'expérience et sera soutenu par une campagne de communication importante.

Un deuxième produit sera lancé en février, positionnant ainsi Mastrad comme une marque globale de **LifeStyle connecté**, étendant son offre au-delà du suivi de la température.

Pour l'année à venir, Mastrad poursuivra sa stratégie d'innovation, avec un focus sur trois axes principaux :

- **Sondes de température pour la cuisine** : Renforcement de la marque digitale ORKA avec une communauté active et de nouvelles fonctionnalités pour répondre aux besoins du marché.
- **Développement géographique** : Expansion des partenariats en Europe et aux États-Unis, avec un objectif de conquérir de nouveaux distributeurs.
- **Partenariats industriels** : Finalisation des discussions en cours avec au moins deux acteurs majeurs du secteur de l'électroménager.

Enfin, en 2025, Mastrad prévoit d'ouvrir un nouvel univers de produits, en s'appuyant sur ses canaux de distribution et ses actifs digitaux existants pour conquérir de nouveaux marchés et segments de clientèle.

En conclusion, Mastrad continue de se transformer en un acteur clé de la cuisine connectée, avec une stratégie digitale et produit clairement orientée vers l'innovation et la croissance internationale.

\* \* \*

### 3 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les perspectives de croissance quant aux nouveaux produits commercialisés nous permettent d'établir les présents comptes sociaux selon le principe de la continuité d'exploitation.

En conséquence, les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Toutefois, si ces éléments devaient être moins favorables qu'envisagés, la société pourrait avoir à faire face à un risque de liquidité et à une possible remise en cause du principe de continuité d'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels couvrant la période du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024 ont été établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en France pour l'établissement des comptes annuels ouverts à compter du 1er janvier 2005.



### 3.1 Immobilisations

#### 3.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les frais d'établissement principalement composés de frais d'augmentation de capital sont amortis sur 5 ans.

Les frais de recherche et de développement sont amortis sur une durée de 5 ans. Au 30 juin 2024, ils s'élèvent à 440 576 € et ils correspondent aux frais d'achats de dessins auprès de designers.

Les amortissements des brevets sont pratiqués suivant le mode linéaire sur une durée de 10 ans.

Les droits liés aux brevets, acquis par la société MASTRAD au moyen de redevances, sont comptabilisés en autres charges.

Au 30 juin 2024, les montants qui demeurent enregistrés au compte brevets, correspondent aux brevets acquis par la société Mastrad SA.

Le poste de Concessions, Brevets et droits similaires, dont la valeur brute totale est de 730 107€.

A la date du 30 juin 2024, aucune perte de valeur n'est à constater, en complément des amortissements pratiqués, au vu de la valeur d'utilité des immobilisations incorporelles. En conséquence, aucune dépréciation complémentaire n'a été comptabilisée.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

#### 3.1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les frais accessoires sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée :

- \*Matériel industriel 5 ans
- \*Agencements 10 ans (stand sur 3 ans)
- \*Mobilier 5 à 10 ans (stand sur 3 ans)
- \*Matériel de transport 5 ans
- \*Matériel Informatique 5 ans

Au cours de l'exercice, des investissements en immobilisations corporelles ont été réalisés pour un total de 1 667 122€. Ces investissements sont principalement constitués de :

- Matériels et outillages pour 1 617 842 €
- Matériel informatique pour 4 184 €
- Installations générales agencement pour 45 096 €

Ces augmentations sont en partie liées à la réintégration des actifs suite à la réalisation de la TUP au 1<sup>er</sup> juillet 2023 de ORKA SAS vers MASTRAD SA.

Nous avons cédé du matériel informatique pour un montant global de 996 € (valeur achat) et un véhicule de tourisme pour un montant de 8 967 € (valeur achat).

- et les avances et acomptes concernant principalement de l'outillage industriel ont une valeur au 30 juin 2024 de 349 930 €

### 3.1.3 Immobilisations financières

#### Participations et autres titres :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La société MASTRAD détient au 30 juin 2024 :

- 100 % du capital de MASTRAD Inc. pour un montant de 500 000 \$,
- 100 % du capital de MASTRAD HONG KONG LIMITED, pour un montant de 10 000 HKD

Nous avons passé une provision pour dépréciation des titres de notre filiale MASTRAD INC détenue à 100% à hauteur de 370 633.54€ au 30 juin 2022.

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence. Ce principe justifie la non-dépréciation des titres de participation à l'actif du bilan pour MASTRAD Hong-Kong. Il en va de même des créances rattachées aux participations classées en comptes de Groupe 45 (cf ci-dessous en 3-3).

Les autres immobilisations financières sont constituées de dépôts de garanties pour un montant de 258 272 € principalement lié au dépôt de garantie d'un montant de 89 157 € versé par ORKA lors de la signature du bail en septembre 2022, qui a été transféré lors de la TUP et à des composants en stock chez un prestataire pour un montant de 163 155 €.

### **3.2 Evaluation des stocks**

La valorisation des stocks est faite au coût moyen unitaire pondéré (CMUP).

Ce coût est calculé à partir du prix de revient qui correspond :

- au prix d'achat en euro, au cours fixé pour la livraison,
- augmenté des droits de douane, et des frais de transport à la charge de l'entreprise jusqu'à l'entrée à l'entrepôt.
- pour les livres, des droits d'auteur forfaitaires sont ajoutés.

Les stocks sont dépréciés à 100% pour les produits défectueux, et à 30% pour les produits de second choix.

Les produits à rotation lente sont dépréciés à 10% pour les produits stockés pendant 18 mois, 20% pour 36 mois, 50% pour 54 mois, 75% pour 72 mois, 90% pour 90 mois et 100% s'il n'y a aucune rotation.

Au 30 juin 2024, le stock brut s'élève à 3 233€, aucune provision pour dépréciation du stock n'a été passée.

### **3.3 Créances et dettes**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire correspond à la valeur effective de la créance que la société considère comme recouvrable.

Ce calcul tient compte des remboursements de l'assurance-crédit.

Au 30 juin 2024, le poste clients s'établit à 394 447 € provisionné à hauteur de 3 774 €. Les nouvelles créances douteuses ont été provisionnées à hauteur de 25% de leur montant hors taxes pour une 1ère relance, 50% pour un retard de paiement d'un mois, 75% pour 1 mois et demi et 100% au-delà.

Seul un client a été provisionné au 30 juin 2024 pour un montant de 3 374 € pour le compte des clients Export et France.

Les créances antérieures sont provisionnées, en fonction du risque estimé, entre 50 et 100% de leur montant total hors taxes.

Les autres créances sont principalement constituées par les comptes courants des sociétés filiales qui s'élèvent à 88 649 € pour Mastrad HKG et 6 892 418 € pour Mastrad Inc, auxquels il convient de rajouter les intérêts courus sur comptes courants de 446 901 € pour l'ensemble des comptes courants.

Suite à une décision de gestion, il a été décidé de constater une provision pour dépréciation de la créance de notre filiale MASTRAD INC au 30 juin 2022 pour un montant de 6 160 000 €. Cette provision a été réajustée au 30 juin 2023 à hauteur de 6 413 315 € soit un complément de provision de 253 315€ correspondant principalement aux intérêts liés aux comptes courants et réajustée au 30 juin 2024 pour un montant de 669 465 €. Elle est susceptible d'être réajustée lors des prochains exercices en fonction de l'activité future de notre filiale.

Les créances rattachées aux participations de MASTRAD HONG-KONG ne sont pas dépréciées selon un principe énoncé ci-dessus au 3-1-3.

Le solde restant est constitué de créances sur l'Etat, d'impôts divers et de TVA.

Un emprunt obligataire avait été émis en décembre 2019 d'un montant de 1 000K€ remboursable en novembre 2023 pour un montant de 583K€. Cet emprunt a été remboursé partiellement pour un montant de 739K€ lors de l'augmentation de capital de février 2023 par compensation de créances. Il reste donc l'OCABSA 2024 d'un montant nominal de 260 590€ à un taux d'intérêt annuel de 6% et une prime de non-conversion de 4% d'une durée de 5 ans.

Courant juin 2022, nous avons finalisé une émission d'obligations convertibles en actions de 500k€ entièrement souscrite par des fonds gérés par NextStage AM le 31 mai 2022.

Les principaux termes en sont les suivants :

- Taux intérêt annuel 8%,
- Prime de non-conversion 4%, durée 18 mois,
- cours de conversion : 0.2€. les 6 premiers mois puis 0.167€.

Opération	Fonds	Nombre d'OC	Montant nominal	Montant intérêts courus (au 17/02/23)	Echeance	Horizon du fonds	Montant remboursé	Montant Nominal restant
OCABSA 2021 FCPI CAP 2022		106 330	106 330,00 €	839,21 €	13/11/2022	2 022	107 169	-
OCABSA 2021 FCPI CAP 2023		333173	333 173,00 €	2 629,55 €	13/11/2023	2 023	335 803	-
OCABSA 202 FCPI CAP 2022		106 330	106 330,00 €	2 429,47 €	13/11/2022	2 022	108 759	-
OCABSA 202 FCPI CAP 2023		333173	333 173,00 €	7 612,37 €	13/11/2023	2 023	340 785	-
OCABSA 202. FCPI CAP 2023		4 165 200	583 128,00 €	7 718,56 €	30/11/2023	2 023	590 847	-
OCABSA 202. FCPI CAP 2024		2 032 886	284 604,04 €	3 659,16 €	30/11/2024	2 024	110 352	177 912
OCABSA 202. FCPI France In		944771	132 267,94 €	1 695,90 €	30/11/2024	2 025	51 285	82 679
OC 2022 FCPI 2020		320 290	320 290,00 €	12 776,50 €	24/11/2023	2 028	-	320 290
OC 2022 UFF 3		179710	179 710,00 €	7 168,71 €	24/11/2023	2 028	-	179 710
<b>TOTAL</b>		<b>8 521 863</b>	<b>2 379 005,98 €</b>	<b>26 584,21 €</b>			<b>1 645 000</b>	<b>760 590</b>

Suite à la crise sanitaire nous avons pu mettre en place 2 PGE d'un montant global de 680K€ par le biais de nos partenaires financiers. Le remboursement a débuté en juin 2022 mais depuis le 16 janvier 2024, date de la procédure de sauvegarde les remboursements sont suspendus. Le capital restant dû s'élève à 417 544 €

### 3.4 Valeurs mobilières de placement

A la clôture de l'exercice, les valeurs mobilières de placement sont à 138 662 €.

### 3.5 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent au 30 juin 2024 à 358 435 €, elles correspondent principalement à des charges relatives à l'activité du 2ème semestre 2024.

### 3.6 Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

### **3.7 Provision pour risques et charges**

Des provisions pour risques et charges ont été constituées à hauteur de 4 828 € pour écart de conversion sur les transactions en monnaies étrangères et essentiellement sur les échanges en Dollars.

### **3.8 Dérogations aux principes généraux**

#### **3.8.1 Changement de méthode d'évaluation**

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

#### **3.8.2 Changements de méthode de présentation**

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

### 3.8.3 Informations complémentaires

#### EFFECTIF ET REPARTITION PAR SERVICE

effectif commerciaux-RD et Marketing			
	HOMMES	FEMMES	TOTAL
CADRE	3	0	3
EMPLOYE	0	1	1
TOTAL	3	1	4

effectif back -Office			
	HOMMES	FEMMES	TOTAL
CADRE	1	1	2
EMPLOYE	0	0	0
TOTAL	1	1	2

effectif Total			
	HOMMES	FEMMES	TOTAL
CADRE	4	1	5
EMPLOYE	0	1	1
TOTAL	4	2	6

## 4 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

### 4.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

#### 4.1.1 Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2023	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 30/06/2024
Frais d'établissement et de développement	999 130			382 885	616 245
Autres postes d'immobilisation incorporelles	893 358	1 889 471		1 658 636	1 124 193
<b>Total 1 Incorporelles</b>	<b>1 892 488</b>	<b>1 899 471</b>	<b>0</b>	<b>2 041 521</b>	<b>1 740 438</b>
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements	91 509	45 096		91 509	45 096
Installations techniques, matériels et outillages	2 955 858	1 617 843			4 573 700
Matériel de transport	8 967			8 967	
Matériel de bureau et informatique, mobilier	845 882	4 185		779 620	70 447
Emballages récupérables et divers					
<b>Total 2 Corporelles</b>	<b>3 902 215</b>	<b>1 667 124</b>	<b>0</b>	<b>880 096</b>	<b>4 689 243</b>
Immobilisations corporelles en cours (1)					
<b>Total 3 Encours Corporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Acomptes	134 496	1 083 481		868 046	349 930
<b>TOTAL</b>	<b>5 929 199</b>	<b>4 640 075</b>	<b>0</b>	<b>3 789 662</b>	<b>6 779 612</b>

(1) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.



#### 4.1.2 Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements techniques :

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2023	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 30/06/2024
Frais d'établissement et de développement	895 981	44 966	382 885	558 061
Autres immobilisations incorporelles	690 770	228 334	397 621	521 483
<b>Total 1</b>	<b>1 586 750</b>	<b>273 299</b>	<b>780 506</b>	<b>1 079 543</b>
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements	79 633	19 521	91 509	7 644
Installations techniques, matériels et outillages	2 777 314	718 160		3 495 473
Matériel de transport	8 967		8 967	
Matériel de bureau informatique, mobilier	806 825	18 248	779 456	45 617
Emballages récupérables et divers				
<b>Total 2</b>	<b>3 672 738</b>	<b>755 929</b>	<b>879 931</b>	<b>3 548 734</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5 259 489</b>	<b>1 029 227</b>	<b>1 660 438</b>	<b>4 628 278</b>

#### 4.1.3 Provision pour dépréciation des immobilisations

Se référer au paragraphe [5-2-3 Etat des provisions](#).

## 4.2 Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 30/06/2023	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 30/06/2024	Provision	Valeur Nette au 30/06/2024
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	1 762 023	1 390 270	2 780 540	371 753	370 634	1 119
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	28 008	621 461	391 196	258 273		258 273
<b>TOTAL</b>	<b>1 790 031</b>	<b>2 011 731</b>	<b>3 171 736</b>	<b>630 025</b>	<b>370 634</b>	<b>259 392</b>

Provision pour dépréciation des titres Mastrad Inc à 100% (370k€)

## 4.3 Comptes de stocks de marchandises et de travaux en cours

Le montant des stocks se décompose ainsi :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 30/06/2024
Matières premières			
Marchandises	3 233		3 233
Produits finis			
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services			
<b>TOTAL</b>	<b>3 233</b>	<b>0</b>	<b>3 233</b>

#### 4.4 Provisions pour dépréciation des stocks et des créances

Se référer au paragraphe [5-2-4](#) et [5-2-6](#) Etat des Provisions.

#### 4.5 Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 8 871 986 € en valeur brute au 30/06/2024 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
<b>ACTIF IMMOBILISE :</b>	<b>258 273</b>	<b>258 273</b>	<b>0</b>
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	258 273	258 273	
<b>ACTIF CIRCULANT :</b>	<b>8 613 712</b>	<b>8 613 712</b>	
Clients	390 673	390 673	
Clients douteux	3 775	3 775	
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux	241	241	
Etat : impôts et taxes diverses	383 570	383 570	
Groupe et associés	7 427 969	7 427 969	
Débiteurs divers	49 049	49 049	
Charges constatées d'avance	358 435	358 435	
<b>TOTAL</b>	<b>8 871 985</b>	<b>8 871 985</b>	<b>0</b>
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

#### 4.6 Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 30/06/2024	Net 30/06/2023
Créances clients et comptes rattachés	394 447	3 775	390 673	686 269
Autres créances	7 860 830	7 082 781	778 049	1 389 688
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL</b>	<b>8 255 277</b>	<b>7 086 556</b>	<b>1 168 722</b>	<b>2 075 957</b>

Provision pour dépréciation du compte courant Mastrad Inc (7 082k€)

Dont créances Groupe :

Chiffres exprimés en euros	2024	2023
Clients sociétés affiliées consolidées France	0	803 759
Clients sociétés mères et Divers		
Clients sociétés affiliées consolidées	7 427 969	6 455 075
Clients factures à établir Groupe		
<b>TOTAL</b>	<b>7 427 969</b>	<b>7 258 834</b>

Les provisions sont établies selon les modalités décrites au [paragraphe 3-3](#).

#### 4.7 Créances représentées par des effets de commerce

Les effets de commerce sont inclus dans le poste « Créances clients et comptes rattachés » :

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2024	Au 30/06/2023
Effets de commerce	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## 4.8 Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2024	Au 30/06/2023
Rabais, remises, Ristournes à obtenir	0	0
Produits à recevoir		
Clients – Factures à établir	0	71 339
Intérêts courus sur dépôts et cautionnements		
Intérêts courus sur compte courant	447 255	362 739
<b>TOTAL</b>	<b>447 255</b>	<b>434 078</b>

## 4.9 Comptes de régularisation

### 4.9.1 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 358 435 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2024	Au 30/06/2023
Charges d'exploitation	358 140	52 942
Charges financières	295	
Charges exceptionnelles		
<b>TOTAL</b>	<b>358 435</b>	<b>52 942</b>

### 4.9.2 Ecarts de conversion

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur au moment de l'opération.

Les créances, les dettes et les disponibilités figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de clôture de l'exercice.

Lorsque l'application du taux de conversion a pour effet de modifier les montants des créances ou des dettes en monnaie nationale qui ont été précédemment comptabilisés, les différences de conversion sont inscrites à des comptes transitoires, en attente de régularisations ultérieures.

- Lorsque la différence correspond à une perte latente, celle-ci est enregistrée au compte écart de conversion – Actif. Parallèlement, la perte latente entraîne la constitution d'une provision pour risque d'égal montant, non déductible fiscalement.
- Lorsque la différence correspond à un gain latent, celle-ci est enregistrée au compte Ecart de conversion – Passif. Le gain latent n'intervient pas dans la formation du résultat, Il est enregistré au passif du bilan.

ECART ACTIF		ECART PASSIF	
	Euros		Euros
Diminution des créances	2	Diminution des dettes	10 810
Augmentation des dettes	4 826	Augmentation des créances	342 684
<b>TOTAL</b>	<b>4 828</b>	<b>TOTAL</b>	<b>353 494</b>

## 5 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

### 5.1 Composition du capital social

Les comptes de l'exercice 2024 ont fait apparaître un résultat de -757 441 €.

Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, ce déficit a été affecté au poste autres réserves.

	SITUATION au 01 07 2023	AUGMENTATION	DIMINUTION	SITUATION au 30 06 2024
<b>CAPITAL</b>	1 648 559	0	0	1 648 559
<b>PRIME EMISSION</b>	2 340 928	0	0	2 340 928
<b>RESERVES LEGALES</b>	0		0	0
<b>AUTRES RESERVES</b>	0		0	0
<b>REPORT A NOUVEAU</b>	-12 021	-1518 200	0	-1 530 221
<b>RESULTAT N / N-1</b>	-1 518 200	-757 441	1 518 200	-757 441

Ainsi, au 30 Juin 2024, le capital social se compose de 82 427 924 actions d'une valeur nominale de 0,02 euro chacune.

## 5.2 Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

### 5.2.1 Provisions pour risques

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2023	Dotations	Reprises	Au 30/06/2024
Provisions pour litige prud'homal				
Provisions pour garantie Clients				
Provisions pour perte de marchés à terme				
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour pertes de change	3 959	4 829	3 961	4 828
<b>TOTAL</b>	<b>3 929</b>	<b>4 829</b>	<b>3 961</b>	<b>4 828</b>

### 5.2.2 Provisions pour charges

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2023	Dotations	Reprises	Au 30/06/2024
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 5.2.3 Provision pour dépréciation des immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2023	Dotations	Reprises	Au 30/06/2024
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	370 634			370 634
Provisions autres immos financières				
<b>TOTAL</b>	<b>370 634</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>370 634</b>

### 5.2.4 Provisions pour dépréciation des stocks

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2023	Dotations	Reprises	Au 30/06/2024
Matières premières				
Stocks défectueux	0	0	0	0
Stocks lents	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 5.2.5 Provisions pour dépréciation des créances

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2023	Dotations	Reprises	Au 30/06/2024
Poste : Clients douteux	76 945	8 011	81 183	3 774
Poste : Autres créances douteuses	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>76 945</b>	<b>8 011</b>	<b>81 183</b>	<b>3 774</b>



### 5.2.6 Provisions pour dépréciation des autres créances

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2023	Dotations	Reprises	Au 30/06/2024
Poste : Compte courant MASTRAD INC	6 413 315	669 465	0	7 082 780
Poste : Compte courant	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>6 413 315</b>	<b>669 465</b>	<b>0</b>	<b>7 082 780</b>

### 5.3 Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	92 445	92 445		
Autres emprunts obligataires	760 590	760 590		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	6 667	6 667		
à plus d'1 an à l'origine	417 545	258 205	159 340	
Emprunts et dettes financières divers	9 166	9 166		
Fournisseurs et comptes rattachés	831 812	831 812		
Personnel et comptes rattachés	36 125	36 125		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	84 338	84 338		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	38 884	38 884		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	8 186	8 186		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	5 938	5 938		
Autres dettes	56 362	56 362		
Dettes rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>2 348 059</b>	<b>2 188 719</b>	<b>159 340</b>	<b>0</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	80 754			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	195 902			

Les emprunts obligataires se détaillent comme suit au 30 juin 2024 :

Opération	Fonds	Nombre d'OC	Montant nominal	Montant intérêts courus (au 17/02/23)	Echeance	Horizon du fonds	Montant remboursé	Montant Nominal restant
OCABSA 2020	FCPI CAP 2022 IR	106 330	106 330,00 €	839,21 €	13/11/2022	2 022	107 169	-
OCABSA 2020	FCPI CAP 2023 ISF	333 173	333 173,00 €	2 629,55 €	13/11/2023	2 023	335 803	-
OCABSA 2021	FCPI CAP 2022 IR	106 330	106 330,00 €	2 429,47 €	13/11/2022	2 022	108 759	-
OCABSA 2021	FCPI CAP 2023 ISF	333 173	333 173,00 €	7 612,37 €	13/11/2023	2 023	340 785	-
OCABSA 2023	FCPI CAP 2023 ISF	4 165 200	583 128,00 €	7 718,56 €	30/11/2023	2 023	590 847	-
OCABSA 2024	FCPI CAP 2024	2 032 886	284 604,04 €	3 659,16 €	30/11/2024	2 024	110 352	177 912
OCABSA 2024	FCPI France Innovation 1	944 771	132 267,94 €	1 695,90 €	30/11/2024	2 025	51 285	82 679
OC 2022	FCPI 2020	320 290	320 290,00 €	12 776,50 €	24/11/2023	2 028	-	320 290
OC 2022	UFF 3	179 710	179 710,00 €	7 168,71 €	24/11/2023	2 028	-	179 710
<b>TOTAL</b>		<b>8 521 863</b>	<b>2 379 005,98 €</b>	<b>26 584,21 €</b>			<b>1 645 000</b>	<b>760 890</b>

Suite à l'augmentation de capital de février 2023, seuls subsistent les deux emprunts obligataires convertibles suivants :

- OCA 2022 émis le 24 mai 2022 d'un montant nominal de 500 000€ rémunéré au taux d'intérêt annuel de 8% et une prime de non-conversion de 4% d'une durée de 18 mois, le cours de conversion : 0,2€ les 6 premiers mois puis 0,167€.
- OCABSA 2024 émis le 20 novembre 2019 d'un montant nominal de 416 872€ compensé partiellement pour un montant de 156 282€ à un taux d'intérêt annuel de 6% et une prime de non-conversion de 4% d'une durée de 5 ans.

Ces 2 emprunts sont gelés pendant la procédure de sauvegarde qui a débutée le 16 janvier 2024.

#### 5.4 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2024	Au 30/06/2023
Fournisseurs Groupe		
Fournisseurs France	540 105	187 666
Fournisseurs Etrangers	146 669	88 672
Effets à Payer autres que le Groupe		
Effets à payer Groupe		
Fournisseurs factures non parvenues	145 037	135 135
<b>Valeurs nettes comptables</b>	<b>831 811</b>	<b>411 473</b>

## 5.5 Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	831 812	411 473
Dettes fiscales et sociales	167 534	255 082
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles	92 445	44 512
Autres emprunts obligataires	760 590	760 590
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	424 212	507 675
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic : )	9 166	980
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		66 544
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	62 300	71 527
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>2 348 059</b>	<b>2 118 383</b>

## 6 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 6.1 Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2024 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2024			Exercice 2023
	France	CEE + Export	Total	Total
Ventes de marchandises	28 934	1 512 622	1 541 556	3 754 461
Ventes de produits finis	-54		-54	-42 740
Production vendue de services	368 104		368 104	374 782
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>396 985</b>	<b>1 512 622</b>	<b>1 909 607</b>	<b>4 086 503</b>
%	20,79 %	79,21 %	100,00 %	

## 6.2 Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2024	Au 30/06/2023
Production stockée		-8 267
Production immobilisée	296 136	
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation	3 000	4 667
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	87 031	629 566
<b>TOTAL</b>	<b>386 167</b>	<b>625 966</b>

## 6.3 Transfert de charges

La société Mastrad SA a facturé au titre de la répartition des frais généraux entre les sociétés du groupe (frais de personnel, charges sociales, loyer...) :

- 11 773 € HT à la société Mastrad Finance.
- 42 893 € HT à la société Mastrad Inc.

Ces sommes sont comptabilisées au compte 7088.

## 6.4 Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 242 116 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 024 108</b>	<b>6 609 018</b>
Produits financiers de participations	447 255	362 739
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	405 321	
Reprises sur provisions et transferts de charges	3 961	6 189 548
Différences positives de change	167 571	56 731
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>781 993</b>	<b>6 620 513</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions	674 293	6 417 275
Intérêts et charges assimilées	66 180	159 489
Différences négatives de change	41 519	43 749
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>242 116</b>	<b>-11 494</b>

## 6.5 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de 55 514 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>146 827</b>	<b>137 530</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	101 577	79 600
Produits exceptionnels sur opérations en capital	45 250	10 763
Reprises sur provisions et transferts de charges		47 167
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>91 313</b>	<b>166 629</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	91 149	164 436
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	164	2 193
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>55 514</b>	<b>-29 098</b>

## 6.6 Impôt sur les bénéfices

La société MASTRAD est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère, la société .

### 6.6.1 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité

Résultats	Bénéfices comptables avant impôt (en K€)	Réintégrations et déductions (en K€)	Résultat fiscal (en K€)	Montant de l'impôt théorique (en K€)	Report déficitaire à imputer IS (en K€)	Dû	Résultat net après impôt (en K€)
TOTAL		0	-133 077			-57 644	-757 441

		Exercice 2024
Bénéfice comptable de l'exercice		
1.	Réintégrations fiscales	993 731
2.	Déductions fiscales	1 126 809
<b>Détermination du résultat fiscal</b>		
		<b>BENEFICE</b>
		<b>DEFICIT</b>
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		133 077
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
<b>RESULTAT FISCAL</b>		<b>133 077</b>

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

#### 6.6.2 Incidence sur le résultat de l'application des dispositions fiscales

Impact sur le résultat de l'exercice	2024
Résultat de l'exercice	
- Impôt sur les bénéfices	
- Crédits d'impôts :	0
crédit d'impôt en faveur de la recherche	
crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	
crédit d'impôt famille	
réduction d'impôt en faveur du mécénat	
crédit d'impôt investissement en Corse	
crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	
autres imputations	
<b>Résultat avant impôt (ou crédit d'impôt)</b>	<b>0</b>
+ Dotations de l'exercice aux provisions réglementées	
- Reprises de l'exercice sur provisions réglementées	
Variation des provisions réglementées : - amortissements dérogatoires	0
<b>Résultat hors dispositions fiscales</b>	<b>0</b>

Il est rappelé qu'au 30 juin 2024, le montant des déficits reportables s'élève à 13 859 K€

## 7 INFORMATIONS DIVERSES

### 7.1 Liste des filiales et des participations

Sociétés concernées	Nb d'actions	Capital détenu	Capitaux propres y compris résultat	Résultat Net
MASTRAD INC (USA)	100	100%	- 7 242 073 USD	- 422 746 USD
MASTRAD HK (HONG KONG)	9999	100%	161 985 HKD	- 4 195 HKD

### 7.2 Rémunération des Commissaires aux comptes :

Les honoraires payés sur l'exercice 2023/2024 s'élèvent à 39 720€ TTC.

### 7.3 Engagements sur le personnel

#### 7.3.1 Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

Au niveau des comptes sociaux, Mastrad SA ne comptabilise pas de provision retraite.

Cependant, une provision pour indemnité de départ à la retraite est comptabilisée au niveau des comptes consolidés pour un montant de 5 210 €.

#### 7.3.2 Participation des salariés

En application des articles L.3321-1 et suivants du code du travail, il est institué un régime de participation des salariés aux résultats de l'entreprise.

La participation est liée aux résultats de l'entreprise. Elle existe en conséquence dans la mesure où ces derniers permettent de dégager une réserve de participation positive.



ENGAGEMENTS au 30/06/2024

Nature	BANQUE/ organisme de financement	Date début	Date Fin	MONTANT PRÊT	Engagement locatif	solde au 30/06/24
Emprunt	CIC	29/05/2020	30/04/2025	340 000 €		206 554 €
Emprunt	BNP	02/06/2020	31/05/2025	347 168 €		210 991 €
Fontaine à eau	Château D'eau	01/05/2024	31/10/2024		243 €	162 €
Pieuse SM404T	MAILFINANCE	01/02/2024	31/01/2025		3 089 €	1 802 €

Date d'arrêté	30/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021	30/06/2020
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	1 648 558	1 648 558	3 346 660	3 246 451	2 746 451
Nombre d'actions					
- ordinaires	82 427 924	82 427 924	23 904 717	23 188 935	19 617 505
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 909 607	4 086 503	4 800 732	6 278 749	3 997 943
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	273 328	-1 443 960	-1 202 283	-717 091	-1 189 283
Impôts sur les bénéfices	-57 644	10 000	-11 532	-33 320	-112 544
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	1 088 413	64 240	779 772	-789 339	-24 546
Résultat net	-757 441	-1 518 200	-7 470 523	105 568	-1 052 194
Résultat distribué					
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	0,00	-0,02	-0,05	-0,03	-0,05
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	-0,01	-0,02	-0,08	0,00	-0,05
Dividende attribué	0	0	0	0	0
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés	6	15	25	26	24
Masse salariale	429 104	510 091	964 582	905 456	753 470
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	203 244	255 035	396 389	360 417	315 001